



RECHERCHE - ETUDE

« Incidence du cadre de vie sur la mobilité de loisir »

**POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT**

**PHASE QUANTITATIVE
COMPTE RENDU ET NOTE
SUR LA RÉALISATION DU TERRAIN D'ENQUÊTE**



**DGALN/Plan Urbanisme Construction Architecture
MAPA n°D09.11 (0901985) du 9/11/2009**

Paris, novembre 2010

Ce document traite de la phase quantitative de l'étude relative aux « incidences du cadre de vie sur la mobilité de loisir » durant laquelle 1469 personnes à Paris / Région Ile-de-France et 750 personnes à Rome ont été interrogées par téléphone.

SOMMAIRE

I. La préparation de l'enquête.....	5
I.1 La définition des zones d'études.....	5
I.2 La mise en place de l'enquête.....	5
II. La réalisation de l'enquête.....	6
II.1 – Les enquêtes en Ile de France.....	6
II.2 – Les enquêtes à Rome.....	7
III. Travail post-enquête et bilan.....	8
III.1 – Problèmes liés au fichier PJMS de France Telecom induisant les difficultés de réalisation.....	8
III.2 – Mesures correctives et solutions mises en œuvre actuellement.....	9

Contexte et objectifs de l'enquête

Rappel du dispositif de recherche

Précédé par une phase qualitative, la phase quantitative de cette étude vise à mettre en regard les pratiques de mobilité quotidienne (notamment urbaines, périurbaines et interurbaines) et les pratiques de mobilité de loisir à longue distance, permet d'identifier les ingrédients décisifs à partir desquels se feraient les arbitrages de localisation résidentielle (urbaine ou périurbaine), d'affectation des loisirs et de mobilité. Hiérarchiser ces critères d'appréciation du cadre de vie et mesurer leurs impacts sur les comportements de loisir et de mobilité des usagers visent concrètement à pondérer l'importance des différents critères les uns par rapport aux autres. Les usages de l'automobile et de l'avion (notamment) en termes kilométriques sont mis en perspective par rapport à l'empreinte spatio-temporelle des modes de vie (aspirations en matière de modes de vie, degré de complexité de la vie quotidienne, contraintes dans les programmes d'activités, temporalités de ces activités, relations entre accessibilité et choix de destinations).

Des quartiers différenciés par leur cadre de vie (combinant des paramètres divers : desserte par le réseau ferroviaire, équipement et services, typologie et espaces verts) et différenciés spatialement (quartiers centraux et périphériques) ont été identifiés dans les deux agglomérations Paris et Rome.

L'enquête mise en place

Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1469 personnes en Ile de France et 750 à Rome (250 personnes par quartier enquêté), représentatives de la population âgée de 30 à 45 ans.

Le questionnaire d'une durée moyenne de 24 minutes a permis d'aborder la question des espaces de référence et les lieux importants de l'insertion sociale et des services et des équipements. Il intègre la question des temporalités urbaines et plus particulièrement la question des temporalités hebdomadaires (WE/Semaine) qui font défaut dans les enquêtes ménages. Enfin, il introduit aussi la question des loisirs avec l'augmentation du temps de loisir dans l'emploi du temps des ménages, le temps de loisir passé au domicile et hors du domicile, l'augmentation ou non des séjours et des week-ends à grande distance. Pour cela, des terrains d'étude ont été identifiés dans les deux agglomérations Paris et Rome. Au cœur de quartiers moyens, trois classes sociales (aisée, moyenne et pauvre) ont été interrogées, permettant la comparaison de ménages à revenu équivalent dans des quartiers centraux et périphériques, mais aux cadres de vie spatialement différenciés et varié dans leur combinaison (desserte transport en commun, équipements et services, espaces verts, typologie, densité).

I. La préparation de l'enquête

I.1 La définition des zones d'études

Les zones d'études (dits : « quartiers ») ont été identifiées par 6T selon les critères de recherche indiqués ci-dessus.

Pour chacune des 9 zones au total, le contour exact du quartier ciblé a été transmis à AlyceSofreco. Ces 9 zones ont été définies en respectant le contour des Iris pour les deux agglomérations.

Ainsi, grâce à la relation existante entre les zones « Iris » et les fichiers d'abonnés au téléphone fixe, AlyceSofreco a pu extraire de la base totale les échantillons aléatoires d'abonnés correspondants.

Notons qu'au cours de l'enquête, des « sous-zones » complémentaires équivalentes selon les critères de recherche définis par 6T ont été transmis à AlyceSofreco pour compléter l'échantillon.

Les tableaux ci-dessous indiquent la définition des zones d'études :

I.2 La mise en place de l'enquête

L'équipe d'enquêteurs

Au total, 15 enquêteurs différents ont été formés au contenu de cette enquête et 14 en moyenne ont été actifs au cours des sessions réalisées pour le volet « Ile de France » et 12 enquêteurs formés pour le volet « Romain » dont 7 actifs en moyennes.

Chacune des deux équipes a été encadrée par un superviseur spécifique à l'étude.

Les fichiers d'enquête

Souhaitant pour les deux volets de l'étude, utiliser les fichiers « officiels » et réputés les plus fiables (comme nous le faisons pour toutes nos opérations d'enquêtes publiques), le fichier des abonnés au téléphone fixe de France Telecom a été utilisé pour réaliser les enquêtes du volet « Ile-de-France » et son équivalent Italien pour le volet « Romain » (Telecom Italia).

II. La réalisation de l'enquête

II.1 – Les enquêtes en Ile de France

Le volet « Ile de France » de l'enquête a été réalisé en deux phases de part et d'autres des vacances d'été. Cette organisation est liée au faible taux de pénétration de la population cible de l'enquête (30% environ) et la difficulté à entrer en contact avec ce profil de ménage « très mobile » dont la personne de référence ou son conjoint est souvent absent du domicile.

La première phase a eu lieu entre le 21 juin et le 19 juillet 2010 puis pour la deuxième phase du 19 août au 18 octobre.

Le tableau ci-dessous indique les nombres de questionnaires réalisés par zones d'études.

Tableau 1. Répartition des enquêtes réalisées pour le volet « Ile de France »

N° Zone.	Libellé « terrain » Zone	Nombre d'enquêtes réalisées
1	« Paris - La Réunion »	250
2	« Paris - La Chapelle »	251
3	Sartrouville	251
4	Limeil-Brevannes et complément	251
5	Emerainville et complément	245
6	Le Thillay et complément	221
	TOTAL	1469

Malgré le taux de pénétration de 30%, pour les zones 1 et 2, le nombre d'abonnés au téléphone fixe de France Telecom était suffisant pour permettre d'atteindre les 250 personnes enquêtées environ.

Pour la zone 3 correspondant à la commune de Sartrouville, les Iris 105 et 106 initialement écartés ont finalement étaient intégrés à la zone-étude.

Pour la zone 4 correspondant à la commune de Limeil-Brevannes, deux « quartiers » aux critères « similaires » sont venus compléter la zone-étude : il s'agit des communes de Montfermeil et Chennevières-sur-Marne.

Pour la zone 5 (commune d'Emerainville), les communes de Gretz-Armainvilliers et Tournan en Brie sont également associées à la zone.

Enfin, pour la zone du Thillay (zone 6), zone où fut observée la plus grande difficulté d'entrer en contact avec les ménages ciblés, les communes de Claye-Souilly et Marly-la-Ville ont permis de « compléter » le secteur-étude avec les mêmes critères de sélection recherchés.

II.2 – Les enquêtes à Rome

Beaucoup moins répandu en Italie, le « dégroupage total » (condition technique mise en place chez les particuliers leur permettant de disposer d'une ligne de téléphone au domicile sans disposer d'une ligne de téléphone fixe) permet au fichier des abonnés au téléphone fixe de Telecom Italia (fichier utilisé pour l'enquête) de bien représenter l'ensemble de la population.

Ainsi, les cibles recherchées étant plus nombreuses au sein du fichier de base, la réalisation du volet romain de l'enquête s'est déroulée avec moins de difficultés et plus rapidement que le volet « Ile de France ».

Testé au début du mois de juillet auprès de 10 ménages, le questionnaire « Romain » a été finalisé dès le 12 juillet et les enquêtes ont pu être intégralement réalisées et terminées au vendredi 24 septembre 2010 en ayant interrompu l'enquête durant toutes les vacances d'été.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enquêtes réalisées selon les trois quartiers identifiés de la ville de Rome

Tableau 2. Répartition des enquêtes réalisées pour le volet «Romain»

N° Zone	Libellé « terrain » Zone	Nombre d'enquêtes réalisées
1	« Piétralata »	250
2	« Testaccio »	250
3	« Cinquina »	250
	TOTAL	750

III. Travail post-enquête et bilan

A l'issue des deux volets de l'enquête, AlyceSofreco a transmis au bureau de recherche 6T, les deux bases complètes de l'enquête (deux fichiers Excel dont une ligne correspond à une personne interrogée) ainsi que les « Tris à Plat » de toutes les questions de chacun des deux questionnaires (Ile-de-France et Rome) pour chaque « sous-zones ». Ces résultats représentent une centaine de pages environ pour chacun des deux volets.

III.1 – Problèmes liés au fichier PJMS de France Telecom induisant les difficultés de réalisation

Au cours des dernières années la proportion de ménages ayant recours en France au « dégroupage total » (cf. plus haut) et également au désabonnement à une ligne fixe pour une solution « tout portable » ou mixte « portable » et « ADSL » seulement a très fortement augmenté.

Il en résulte que le taux d'abonnement au téléphone fixe de France Telecom peut parfois atteindre seulement les 45% notamment dans les agglomérations et en zones proches des grandes agglomérations.

Les bureaux d'études constatons que c'est bien sûr la tranche d'âge des ménages les plus « jeunes » qui est la plus « touchée » par ce « non abonnement » (30-50 ans). Ces constatations sont vérifiées par les responsables des CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement) et CERTU avec lesquels nous travaillons régulièrement dans le cadre des Enquêtes Ménages Déplacements dont les CETE assurent les missions d'Assistants au Maître d'Ouvrage, AlyceSofreco assurant la réalisation de l'enquête.

La mobilité étant fortement liée à l'âge, au nombres d'enfants du ménage et aussi au « style de vie » et au lieu de résidence il s'ensuit que sans mesures correctives, on retire indirectement de l'échantillon une part plus ou moins importante des ménages « réputés » les plus mobiles.

L'enquête sur « les incidences du cadre de vie sur la mobilité de loisir », est une enquête dite « sur quota » pour laquelle il était demandée de viser la population âgée de 30 à 45 ans et ayant des enfants à charge.

Il se trouve que c'est justement cette population qui, en France, est sous-représentée au sein du fichier PJMS de France Telecom ce qui a induit la nécessité d'introduire d'autres « quartiers » similaires pour compléter les zones où le nombre d'abonnés étaient faibles (cf. II.1 – *Les enquêtes en Ile-de-France*).

Cette sous-représentation de la population cible a inévitablement induit une durée de réalisation de l'enquête beaucoup plus longue et a nécessité un nombre d'appels et un travail de terrain beaucoup plus important que ce qui était initialement prévu :

- la durée total du « terrain » du volet « Ile de France » de l'enquête a été d'environ 2 mois utiles contre 3 semaines escomptées et prévues initialement.

Comme indiqué précédemment, le fichier de Telecom Italia utilisé pour réaliser le volet « Romain » ne souffre pas quant à lui de la sous-représentation de la population cible étant donné que le dégroupage total d'où le désabonnement à l'opérateur anciennement public et unique n'est pas aussi fréquent.

Le volet « Romain » de l'enquête s'est donc déroulée selon le planning de délai prévu (3,5 semaines « utiles » de terrain)

III.2 – Mesures correctives et solutions mises en œuvre actuellement

Une sur-représentation notamment de la classe d'âge des 60 ans et plus a été observée au bout de 4 semaines d'enquête (durée totale de 7 semaines) dans le cadre des 2 dernières Enquêtes Déplacements Villes Moyennes Standard CERTU réalisées par téléphone par AlyceSofreco (délai après lequel les résultats de suivi commencent à se stabiliser et à se consolider).

Les CETE ont alors demandé à AlyceSofreco d'introduire une mesure corrective visant à réduire la sur-représentation de cette classe d'âge dans l'échantillon des personnes interrogées.

En effet, on observait par exemple à ce moment là sur l'une des 2 EDVM (alors à 58% d'avancement) une part des 60 ans et plus de 41,2% dans l'échantillon recensé contre 25% estimé selon l'INSEE.

La mesure corrective, demandée par le CETE en fin de semaine 4 et appliquée dès le début de la semaine 5 visait seulement les ménages d'une ou deux personnes de 11 ans et plus (ménages pour lesquels une seule personne est interrogée) afin de ne pas biaiser l'échantillon en abaissant de trop la part des ménages de taille plus importante (ménages « à deux personnes interrogées »).

La règle appliquée a été la suivante :

Pour ces ménages « type 1 », lorsque la personne tirée au sort pour être enquêtée sur ses déplacements avait plus de 60 ans, alors l'enquête devait être interrompue et non versée au fichier.

Cette mesure corrective a porté ses fruits puisque la part des 60 ans et plus dans l'échantillon brut recensé a été au final de 28,2% à la fin de l'EDVM.

Cette sur-représentation due à cette même sur-représentation observée dans le fichier des abonnés à France Telecom se confirme aujourd'hui logiquement sur l'ensemble de nos enquêtes dont les EDVM, les volets téléphoniques des EDGT et également le type d'enquêtes dont la population cible est la population des 30 à 45 ans comme l'enquête sur « les incidences du cadre de vie sur la mobilité de loisir ».

Pour faire face à ce problème et en attendant l'éventuelle obligation faite à tous les opérateurs de téléphonie par ADSL de publier un annuaire de leurs abonnés (ce qui permettrait de travailler avec un fichier exhaustif ajouter au fichier PJMS), AlyceSofreco applique entre autre plus souvent aujourd'hui la méthode des quotas plutôt que la méthode du tirage aléatoire sur un espace donné (méthode qui permet théoriquement d'obtenir un échantillon représentatif de la population avec une la meilleure représentativité) avec la mise en place en amont au démarrage d'un pré-recrutement téléphonique d'une quantité de 3 à 5 fois l'objectif.

Ce pré-recrutement consiste à contacter un nombre de ménages important sur la zone d'étude pour sélectionner les personnes cibles et, ainsi les différentes strates des quotas demandés se construisent pas à pas en intégrant les coordonnées des personnes cibles ayant indiqué leur accord de principe pour répondre à la future enquête.

Ce procédé a pour inconvénient de nécessiter une planification de l'enquête plus en amont et augmente actuellement son coût.